

Pour les salaires, les emplois, les missions, dans l'unité :

Tou(te)s dans l'action le 24 janvier



Contraint à mettre une date de négociations dans le paysage après la forte mobilisation du 20 novembre, Eric WOERTH est cependant venu à la séance du 17 décembre sans aucune proposition chiffrée et datée.

Presque rien le 17 décembre !

Certes, le point d'indice n'est plus présenté comme un outil dépassé. Certes, le principe de négociations salariales annuelles -dès le printemps de l'année antérieure à celle considérée- est enfin acté. Certes, les primes sont sorties du calcul pour le maintien du pouvoir d'achat et les heures supplémentaires, rachat de jours RTT et autres monétisation des comptes épargne temps ne concernent désormais que le volant dit « *de progression du pouvoir d'achat* ».

Il n'en demeure pas moins que le ministre continue à intégrer les prises d'ancienneté et de qualifications dans la mesure du pouvoir d'achat, et que, de ce fait, seuls 20% des agents auraient selon lui perdu du pouvoir d'achat ces dernières années. De plus, pour le ministre, 2007 -et toutes les années précédentes- passeraient par pertes et profits.

Bref, les modestes concessions arrachées sont très loin d'être de nature à servir de base à de véritables négociations. **D'autant que, encore une fois, aucune proposition concrète n'a été formulée ce 17 décembre.**

Des enjeux fondamentaux :

Si la question du **pouvoir d'achat** des agents de la Fonction publique est **absolument incontournable**, pour la CGT, il ne saurait être envisageable de ne plus porter haut et fort d'autres exigences toutes aussi essentielles.

Il en est ainsi des effectifs. Favorable à une politique de l'emploi liée aux missions que l'on confie à la Fonction publique, la CGT ne peut qu'être résolument opposée à la politique dogmatique de suppressions d'emplois, encore aggravée avec SARKOZY. Tout au contraire, nous estimons que, tant pour la qualité du service public rendu à l'usager que pour les conditions de travail des personnels, des créations d'emplois sont indispensables dans de nombreux secteurs.

Il en est également ainsi des missions. La CGT considère que la sphère publique est un atout majeur pour notre pays et nos concitoyens. Elle combat donc fermement tout ce qui participe à son démantèlement. C'est le cas, par exemple, avec la révision générale des politiques publiques, la tarification à l'activité dans les hôpitaux, les partenariats publics – privés.... Autant de dispositifs qui n'ont pour véritable but que de diminuer l'intervention publique et la soumettre aux diktats de la loi du marché.

Pour que l'intérêt général soit préservé et amélioré, **il faut un statut garantissant** les moyens de l'exercice des missions à tous les agents. Il faut donc rénover, en la renforçant, la Fonction publique de carrière. Dans cette perspective, un véritable plan de titularisation doit également être mis en œuvre. Il va de soi qu'une telle conception s'oppose aux orientations rendues publiques par le Président de la République.

La valeur du point : Élément essentiel

Depuis janvier 2000, la perte de pouvoir d'achat de la valeur du point dépasse les 7 %.

D'après nos ministres, le pouvoir d'achat de la grande majorité des agents de la Fonction publique se serait quand même accru durant la période. Montrons, une nouvelle fois, la perversité de ce raisonnement.

En moyenne annuelle, ces 8 dernières années, la valeur du point a augmenté de 0,9 %. Si l'on prend comme hypothèse que le SMIC augmenterait de 2 % l'an à partir de 2008 (ce qui est beaucoup moins que la réalité des années antérieures) et si la progression de la valeur du point suit son rythme antérieur (0,9%), voilà quelques exemples concrets de ce qu'il adviendra :

- *Un adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (le 3^{ème} grade du corps) d'une administration centrale de l'Etat, parvenu au 11^{ème} et dernier échelon de son grade (30 ans d'ancienneté) verra son traitement indiciaire ne plus être supérieur au SMIC que de 13 % en 2026 au lieu de 38,8 % aujourd'hui.*
- *Une infirmière verra son salaire de recrutement rejoint par le SMIC en 2015.*
- *Un attaché territorial en 2027.*
- *Enfin, un professeur certifié au sommet de la classe normale verra son traitement passer de 133% au dessus du SMIC à 89 % en 2026.*

Travailler plus pour gagner plus ?

C'est le grand slogan présidentiel.

En premier lieu, on observera que la traduction concrète de cette formule aura des conséquences fortement discriminatoires. En effet, les heures supplémentaires ne seront pas à l'initiative de l'agent et ceux qui on peu de latitude pour en faire seront pénalisés les femmes notamment.

En second lieu, augmenter le pouvoir d'achat par les heures supplémentaires, c'est beaucoup plus cher pour le contribuable et l'assuré social que par la valeur du point. Entre la majoration du taux horaire, la défiscalisation et l'exonération de cotisations sociales, le coût est de 2 fois à 2 fois et demie supérieur.

Enfin, la vraie alternative à l'accumulation des heures supplémentaires et des jours sur les Comptes Epargne Temps dans certains secteurs de la Fonction publique, c'est bel et bien la création d'emplois statutaires et qualifiés. Pour s'en convaincre, il faut, par exemple, avoir présent à l'esprit que le stock d'heures supplémentaires et jours RTT à l'hôpital public représente entre 25 et 30.000 emplois à temps plein !

L'action plus que jamais nécessaire :

A l'évidence, en ne répondant pas durant des mois aux demandes de toutes les organisations syndicales d'ouvrir des négociations, en faisant du 17 décembre un rendez-vous sans grand intérêt, en tentant de faire passer autoritairement des projets régressifs, **ce sont bien les ministres, le gouvernement et le Président qui portent l'entière responsabilité de la situation conflictuelle dans laquelle nous sommes.**

Visiblement, seul un rapport de forces encore plus important et qui s'inscrit dans la durée est susceptible de changer la donne.

C'est dans cette construction que la CGT inscrit résolument sa démarche, et c'est dans ce cadre qu'a été décidé l'appel à la journée d'action du 24 janvier lancé par la CGT, FO, la FSU, l'UNSA, Solidaires et la CFTC.

Le 24 janvier doit donc constituer une journée massive de mobilisation

Trop cher d'augmenter les salaires ?

On a déjà vu la duplicité économique du « travailler plus pour gagner plus ».

Mais, est-ce que les revendications portées par les syndicats seraient trop chères à financer ?

Pour se persuader qu'il n'en est rien –et que tout est question de choix politiques-, il suffit de garder en mémoire quelques chiffres :

- *1 % d'augmentation de la valeur du point pour les 5,2 millions d'agents de la Fonction publique, cela représente environ 1,3 milliards d'euros.*
- *L'ensemble des frais des personnels (salaires + primes+ cotisations sociales + retraites) des 3 versants de la Fonction publique a reculé de 1,1 point de PIB entre 1997 et 2005, soit environ 19 milliards d'euros.*
- *Les 60 patrons – actionnaires les plus fortunés se sont versés 1,8 milliard d'euros de dividendes en 2007 au titre de 2006.*
- *Le bouclier fiscal mis en place par la majorité coûtera environ 500 millions d'euros au budget de l'Etat pour quelques milliers de contribuables parmi les plus riches.*

Pour :

- ◆ Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat (des salaires) à travers l'augmentation de la valeur du point et une négociation sur la reconstruction de la grille.
- ◆ L'augmentation générale des pensions.
- ◆ Un emploi public statutaire basé sur les besoins réels en matière de services publics, un moratoire immédiat sur les suppressions programmées et des créations urgentes dans les établissements les plus en difficulté.
- ◆ Une Fonction publique de qualité et de proximité, respectueuse des missions et des qualifications, répondant encore mieux aux besoins de toute la population.
- ◆ Un véritable dialogue social.

**TOUS EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS
le 24 janvier 2008**

Montreuil, le 11 janvier 2008